

SECTION 22

CLUB RÉGIONAL 4-H FINITION DE BOUVILLONS 2025

Directeur: Mike Rusentrom 613-314-2780, David Coles 819-635-8253

Membres du comité : Directeurs du marché, leader 4H du marché, président P.A.S. et grand leader 4H.

Juge: présenté séance tenante

Commissaire-priseur: Ab Carroll

Horaire Concours dimanche 31 août 2025 à 9 h

Vente Dimanche 31 août 2025 à 18 h 30

Règlements:

-Ouvert aux membres du club 4H de Shawville

-Voir les règlements "Attention tous les exposants de bétail".

-Preuve d'assurance responsabilité de 2 millions \$ minimum pour l'année courante et les frais doivent accompagnés chaque formule d'inscription. Les entrées sont procédées seulement quand tout l'information est reçue, un frais de 25% sera imposer à la bourse gagnée si les documents requis sont envoyés en retard. Toutes inscriptions doivent être fait via AssisExpo au 15 août 2025.

-Proposition doit être enregistré avec le directeur avant la tenue de la Foire. Inscription sera faite par le formulaire d'enregistrement et la cotisation payé à la société d'agriculture du Pontiac et la cotisation payée au club des 4-H.

-L'étiquette ATQ doit être fourni sur inscription.

-Chaque membre aura la permission d'avoir un bœuf en réserve qui doit être enregistrer avant le 15 mai et inscrire le numéro de l'étiquette ATQ sur le formulaire. Le bœuf en réserve doit loger avec et dans les mêmes conditions que le bouvillon 4-H principal de l'exposant. Un groupe des membres du club des jeunes bœuf logés ensemble peuvent partager un jeune bœuf réserve communal, ou doivent enregistrer un jeune bœuf en réserve spécifique et noter leurs intentions sur le formulaire d'enregistrement. Un membre du club jeune bœuf doit exposer le jeune bœuf principal de leur projet 4-H, ou le jeune bœuf réserve qui est déjà enregistrer. Ce n'est pas nécessaire pour un membre du club jeune bœuf d'avoir un jeune bœuf en réserve.

-Ce n'est pas obligatoire que tous les jeunes bœufs soient logés à la résidence de l'exposant mais celui-ci doit être impliqué dans l'agronomie et la préparation du jeune bœuf.

-Tous les jeunes bœufs et bœufs en réserve doivent être disponible pour inspection en tout temps.

-Si le bœuf en réserve doit être utiliser, la décision doit être prise au plus atard le 10 août, l'apportation doit être reçu de Mike rusentrom ou David Cole. Tout changement doit être justifié parl 'exposant.

-Tous bœufs doivent être sur le terrain de l'exposition jeudi 28 août 2025 à midi (12h). Une réduction de 1% sera soustraite de la pesanteur pour chaque heure que les jeunes bœufs sont amenés en retard après l'heure indiqué.

-Les bœufs seront pesés le jeudi à 18h. Les bouvillons qui arrivent en retard seront pénalisés par une diminution de 1% de leur masse totale par heure de retard.

-Exposant sera payé pour un maximum 1 300 livres.

-Exposant doit présenter un bouvillon fini soit ayant une masse minimal de 1 100 lbs. Un bouvillon ne répondant à ce critère peut être présenté au concours de showmanship, mais ne pourra pas être présenté au concours de conformité et il ne sera pas mis à l'encan.

-Les bouvillons seront subdivisés en deux catégories soit les lourds et les légers. La sudivision sera selon le poids moyen de l'ensemble des bouvillons. Ceux au-dessus serotn classés lourds, ceux en deca seront classéa légers.

-Exposant doit assister à une combinaison de quatre (4) 4-H et ou réunions de club jeune bœuf dans l'année courante.

-Tous les animaux sont la responsabilité de l'exposant jusqu'au départ du terrain de l'exposition.

-Tous animaux que le comité juge un danger pour la sécurité ne sera pas exposé ou vendu.

-Tous bœufs exhibés devront être vendu aux enchères. L'ordre de vente sera déterminé par le directeur de bœufs.

-Chaque membre du 4-H doit compléter et présenté au moins un journal, d'un projet accompli, pour être éligible à participé au jour de réalisation.

-Chaque exposant doit participer dans les deux classes race et classes du concours de présentation. Un exposant qui n'a pas participé sera disqualifié et ne sera pas accordé l'argent, trophées, points ou reconnaissance pour l'exposition. L'exposant qui ne suit pas les règlements sera demander d'enlever leur veau, bœuf, chevaux, mouton du terrain de l'exposition. Ce règlement s'applique aux projets 4-H, veau, bœuf, chevaux et moutons. Les exposants de bœuf qui n'obéissent pas ce règlement ne pourras pas participer à la vente. PAS D'EXCEPTION sur ce règlement.

-Un projet par membre est autorisé.

-Les membres peuvent participer à une seule vente à l'encan 4H /Vente pour Junior dans l'année en cours à défaut de quoi le membre sera banni de toute vente subséquente.

CLASSES ET PRIX

Bouvillon

Prix 30\$

Classes

1. Boeuf Léger
2. Boeuf Lourd
Bouvillon Grand Champion (Ruban)
Bouvillon Grand champion en réserve (Ruban)

Showmanship

3. Showmanship Junior
4. Showmanship Senior

PRIX CONCOURS DE PRÉSENTATION: 30\$

5. Junior
6. Senior
Showmanship Grand Champion
Showmanship Grand champion en réserve